

Partage d'Actu!

n°15 / 12 décembre 2023

C'est le mardi 05 décembre 2023 que s'est tenue la 1^{ère} matinale sur la thématique « Protection des données & Cybersécurité » au Centre de gestion de l'Aude.



A destination des élus, DGS, secrétaires de mairie, DSI, techniciens informatiques ou en charge du sujet, et des délégués à la protection des données, plus de **80 personnes** étaient présentes pour assister à cette rencontre.



Comme l'a rappelé Hélène Lacombe, directrice du CDG 11, cet événement était l'occasion d'aborder un sujet hautement sensible : la **cybermenace qui plane sur les structures territoriales**. Le CDG11 a invité pour l'occasion plusieurs partenaires institutionnels.

Les débats ont commencé avec le délégué régional de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), Remy DAUDIGNY, qui a présenté un panorama de la cybermenace en France en donnant un aperçu des prochaines obligations législatives, notamment avec la future mise en application de la **directive européenne NIS2** (Network and Information Security) qui **permettra aux structures publiques de mieux se protéger**.

Par la suite, Marine MICHET et Cédric COURTOIS, délégués à la protection des données mutualisées du service Protection des données & Cybersécurité du CDG 11 sont intervenus afin de rappeler aux **structures territoriales leurs obligations dans le domaine de la protection des données**, intimement lié à celui de la cybersécurité.



Matinale du CDG 11 « Faire face à la cybermenace dans nos structures territoriales »

Damien BANCAL, journaliste spécialisé dans la cybersécurité a rejoint les débats, afin de **sensibiliser les participants** sur le **business des pirates autour des données des mairies** (récupération, revente, fuites de données...); son intervention ayant donné quelques sueurs froides à l'auditoire!

Pour terminer, le Major Arnaud FAËS de la section opérationnelle de lutte contre les cybermenaces de la Gendarmerie de l'Aude, a exposé l'action menée au niveau départemental afin de sensibiliser les structures publiques aux risques encourus; les **actes de cybermalveillance étant en constante augmentation**.

Généralement, ce n'est qu'après avoir subi une attaque que les collectivités et les établissements publics s'inquiètent de la sécurisation de leur système d'information, un retour d'expérience d'une collectivité audoise a d'ailleurs illustré ces propos. Toutefois, nous espérons que les participants à l'évènement auront bien compris **qu'il vaut mieux prévenir que guérir**, et que **la cybersécurité est un sujet qu'il ne faut pas mettre de côté mais prioriser**.

C'est en conscience de ce risque, que **le CDG 11**, expert dans la protection des données, **étendra ses missions dès 2024 autour de la cybersécurité** dans le but d'accompagner toujours mieux les établissements publics et les communes dans un monde en perpétuel changement. Ainsi, par exemple, **l'audit** jusque là mené sur la protection des données **s'étendra désormais aux mesures fonctionnelles autour de la cybersécurité**. De même, des procédures notamment en cas d'attaques vous seront aussi proposées.

Nous ne manquerons pas de vous présenter l'intégralité de cette nouvelle mission très prochainement. Dans cette attente, nous ne pouvons que vous encourager à respecter les 10 fondamentaux de la cybersécurité :

